



**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac tenue à la salle multifonctionnelle du Centre culturel le lundi **12 juin 2023** à compter de 19 h sous la présidence du maire, Monsieur Marc Loisel.

Sont présents à cette séance ordinaire :

Monsieur Louis-Alexandre McNaughton, conseiller  
Madame Nancy Anglehart, conseillère  
Monsieur Gabriel Huard, conseiller  
Madame Marie-Andrée Côté, conseillère  
Madame Sandra Langlois, conseillère  
Monsieur Christian Grenier, conseiller

Est également présent :

Monsieur Daniel Langlois, directeur général et greffier.

**2023-06-154**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Marc Loisel, ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue aux conseillers/conseillères, au directeur général et greffier ainsi qu'aux citoyens présents.

**2023-06-155**

**2. CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire, Marc Loisel, constate que le quorum est atteint.

**2023-06-156**

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le maire, Marc Loisel, fait lecture de l'ordre du jour :

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt de documents et de correspondance
  - 4.1 Audits de performance - Rapports d'audit portant sur l'encadrement du pouvoir de dépenser de la Vice-présidence à la vérification de la Commission municipale du Québec
  - 4.2 Dépôt de la lettre de démission du conseiller Gabriel Huard signée le 31 mai 2023 (article 316 alinéa 3 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* – LERM)
5. Approbation des procès-verbaux antérieurs
  - Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2023
  - Procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 mai 2023
  - Procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mai 2023
  - Procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mai 2023
6. Administration générale et finances
  - 6.1 Adoption des comptes à payer
  - 6.2 Suivi du budget mensuel – mai 2023
7. Affaires des contribuables
8. Modifications du Règlement 2023-530
9. Modification du lieu de la séance ordinaire du conseil municipal du 10 juillet 2023

10. Demande d'accompagnement au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation par le responsable du plan d'action – Rapport d'audit de la Commission municipale du Québec
11. Modification de résolution 2022-02-59 – Nomination d'un représentant de la Ville sur le comité du lieu d'enfouissement technique (LET)
12. Approbation du règlement 2023-01 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure
13. Adjudication de contrat – Entretien de la surfaceuse Zamboni
14. Adjudication de contrat – Sonorisation au Complexe sportif
15. Appel d'offres sur invitation – Cabines de plage
16. Appel d'offres sur SEAO – Restauration patrimoniale : Hôtel de ville et presbytère
17. Appel d'offres sur invitation – Marche piétonnière
18. Appel d'offres sur invitation - Trottoirs et terrasses
19. Entente du Centre québécois des services éducatifs à la petite enfance (CQSEPE) - Projet de service de garde
20. Nomination – Préposé au Complexe sportif
21. Autorisation à la directrice de la Culture à représenter la ville de Paspébiac à l'assemblée générale annuelle du Culture Gaspésie
22. Dons
  - a. Festival du Trac – Contribution de la Ville 2022
  - b. Festival du Trac – Contribution de la Ville 2023
23. Rapport des conseillers
24. Affaires nouvelles
25. Période de questions
26. Levée de la séance

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Louis-Alexandre McNaughton, conseiller

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

#### **4. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET DE CORRESPONDANCE**

2023-06-157

##### **4.1 Audits de performance - Rapports d'audit portant sur l'encadrement du pouvoir de dépenser de la vice-présidence à la vérification de la Commission municipale du Québec**

**CONSIDÉRANT QUE** la Vice-présidence à la vérification de la Commission municipale du Québec a transmis aux municipalités et villes ses rapports d'audits de performance et ce, selon l'article 86.7 de la *Loi sur la Commission municipale*;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Gabriel Huard, conseiller

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QU'**en vertu de l'article 86.8 de la Loi sur la Commission municipale, la ville de Paspébiac dépose les audits de performance des rapports d'audit portant sur l'encadrement du pouvoir de dépenser. Ces rapports ont été réalisés par la Vice-présidence de la Commission municipale du Québec.

**2023-06-158**      4.2      **Dépôt de la lettre de démission du conseiller Gabriel Huard signée le 31 mai 2023 (article 316 alinéa 3 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* – LERM)**

Conformément à l'article 316 alinéa 3 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM), le greffier dépose la lettre de démission du conseiller Gabriel Huard signée le 31 mai 2023.

**2023-06-159**      5.      **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Christian Grenier, conseiller

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** les procès-verbaux antérieurs des séances suivantes soient approuvés tels que rédigés :

- Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2023
- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 mai 2023
- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mai 2023
- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 mai 2023

*Conformément à l'article 333 alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes, le greffier est dispensé de la lecture des procès-verbaux, des copies ayant été remises à chaque membre du conseil plus de 24h avant la séance.*

**6.      ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES**

**2023-06-160**      6.1      **ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Louis-Alexandre McNaughton, conseiller

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** les comptes à payer pour le mois de mai 2023 d'un montant de **314 496.27 \$** soient approuvés pour paiement.

Monsieur le maire énumère les principaux paiements relatifs entre autres à :

- ✓ Équipements de pompiers
- ✓ Réparation de garde-fous
- ✓ Pompe – Gestion des eaux

**2023-06-161**      6.2      **SUIVI DU BUDGET MENSUEL – MAI 2023**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Sandra Langlois, conseillère

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le rapport « État des activités financières » en date du 31 mai 2023 soit adopté.

**7.      AFFAIRES DES CONTRIBUABLES**

Aucune.

**2023-06-162**      8.      **MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT 2023-530 – BLOC SANITAIRE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE SITUÉ AU BANC-DE-PÊCHE DE PASPÉBIAC**

**ATTENDU QU'**il est nécessaire d'amender le règlement 2023-530 afin d'affecter la subvention et le montant reçus de la MRC de Bonaventure;

**ATTENDU QUE** la ville de Paspébiac a décrété, par le biais du règlement numéro 2023-530, une dépense de 350 000 \$ et un emprunt de 150 000\$ pour un bloc sanitaire d'accessibilité universelle situé au Banc-de-pêche de Paspébiac;

**IL EST, PAR CONSÉQUENT, PROPOSÉ PAR :** Monsieur Gabriel Huard, conseiller et résolu unanimement :

- **QUE** l'article 3 du règlement numéro 2023-530 est remplacé par :

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 350 000 \$ et à affecter une somme de 100 000 \$ qui provient du ministère Emploi, Développement, Social Canada et une somme de 100 000 \$ qui provient de la MRC de Bonaventure pour les fins du présent règlement.

- **QU'**une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

2023-06-163

**9. MODIFICATION DU LIEU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2023**

**CONSIDÉRANT QUE** la séance du Conseil municipal qui devait avoir lieu à la salle multifonctionnelle du Centre culturel le 10 juillet 2023 ne pourra avoir lieu à cet endroit et ce, dû à la programmation déjà amorcée;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis public sera affiché dès le 13 juin 2023 pour en informer la population;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Nancy Anglehart, conseillère

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la séance ordinaire du lundi 10 juillet 2023 soit tenue exceptionnellement au **Complexe sportif situé au 185, rue Maldemay** à cette date et à la même heure soit à 19 h.

2023-06-164

**10. DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION PAR LE RESPONSABLE DU PLAN D'ACTION – RAPPORT D'AUDIT DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC**

**ATTENDU QU'**un plan d'action permet d'entreprendre de façon structurée la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport d'audit portant sur l'encadrement du pouvoir de dépenser, lequel a été publié par la Vice-présidence à la vérification de la Commission municipale du Québec en mai 2023;

**ATTENDU QUE** la Ville de Paspébiac peut demander que le responsable du plan d'action qu'elle a désigné soit accompagné par la Direction régionale de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour l'élaboration et la réalisation de ce plan d'action;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Christian Grenier, conseiller

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**DE** demander à la Direction régionale de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine du MAMH d'accompagner le responsable du plan d'action désigné par la Ville de Paspébiac pour l'élaboration et la réalisation du plan d'action.

2023-06-165

**11. MODIFICATION DE RÉSOLUTION 2022-02-59 – NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA VILLE SUR LE COMITÉ D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET)**

**CONSIDÉRANT QU'**un représentant de la Ville doit être nommé sur le comité du lieu d'enfouissement technique (LET);

**CONSIDÉRANT** l'intention du représentant actuel nommé par la résolution numéro 2022-02-59 de quitter ses fonctions à titre d' élu municipal et ce, avec raisons justifiées;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de procéder à mandater un autre représentant;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Gabriel Huard, conseiller

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**DE MANDATER** madame Marie-Andrée Côté, conseillère, qui l'accepte, à représenter la Ville de Paspébiac dans la prise de décisions sur le Comité du lieu d'enfouissement technique (LET) et faire un compte-rendu au Conseil municipal lors de ses interventions et d'abroger la résolution numéro 2022-02-59.

2023-06-166

**12. APPROBATION DU RÈGLEMENT 2023-01 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AVIGNON-BONAVENTURE**

**Approbation du règlement d'emprunt 2023-01 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure décrétant une dépense n'excédant pas 3 680 000 \$ et un emprunt du même montant pour l'acquisition du lieu d'enfouissement technique situé dans la municipalité de Saint-Alphonse et des éléments d'actifs meubles et immeubles nécessaires à son exploitation.**

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Paspébiac est membre de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure (« RGMRAV »);

**CONSIDÉRANT QUE** le 18 mai 2023, la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure a résolu d'adopter un règlement d'emprunt décrétant une dépense n'excédant pas 3 680 000 \$ et un emprunt du même montant pour l'acquisition du lieu d'enfouissement technique situé dans la Municipalité de Saint-Alphonse et des éléments d'actifs meubles et immeubles nécessaires à son exploitation;

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Paspébiac a reçu copie de ce règlement d'emprunt portant le #2023-01 dans les 15 jours de son adoption;

**CONSIDÉRANT QU'**il s'agit aujourd'hui de la première séance ordinaire de la ville de Paspébiac depuis la réception du règlement d'emprunt # 2023-01;

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Paspébiac, conformément à l'article 468.38 de la *Loi sur les cités et villes*, approuve le règlement d'emprunt # 2023-01 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure et lui en donne avis en lui transmettant une copie de la présente résolution;

**POUR CES MOTIFS,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Gabriel Huard, conseiller

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers et conseillères :

**QUE** la ville de Paspébiac approuve le règlement d'emprunt # 2023-01 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure;

**QU'**une copie de la présente résolution soit transmise au secrétaire trésorier de la RGMRAV, monsieur Antoine Audet.

2023-06-167

**13. ADJUDICATION DE CONTRAT – ENTRETIEN DE LA SURFACEUSE ZAMBONI**

**CONSIDÉRANT** la nécessité de voir à l'entretien de la surfaceuse Zamboni au Complexe sportif ;

**CONSIDÉRANT QU'**un appel d'offres sur invitation a été effectué ;

**CONSIDÉRANT QU'**un seul soumissionnaire a répondu à l'appel d'offres sur invitation soit :

- La firme Zamboni Robert Boileau Inc. pour un montant de 10 388.98 \$ taxes incluses

**EN CONSEQUENCE**, il est proposé par **madame Marie-Andrée Côté, conseillère** et résolu à l'unanimité :

**D'AUTORISER** la direction municipale d'accorder le contrat d'entretien de la surfaceuse Zamboni à la firme **ZAMBONI ROBERT BOILEAU INC.** pour un montant de **10 388.98 \$ taxes incluses**, financé à même les fonds d'opérations courants.

2023-06-168

**14. ADJUDICATION DE CONTRAT – SONORISATION AU COMPLEXE SPORTIF**

**CONSIDERANT** la nécessité de voir au système de sonorisation adéquat au Complexe sportif ;

**CONSIDERANT QU'**un appel d'offres sur invitation a été effectué ;

**CONSIDÉRANT QU'**un seul soumissionnaire a répondu à l'appel d'offres sur invitation soit :

- La firme Métronomie Ltée pour un montant de 4 469 \$ taxes en sus ;

**EN CONSEQUENCE**, il est proposé par **madame Sandra Langlois, conseillère** et résolu à l'unanimité :

**D'AUTORISER** le directeur général à accorder le contrat de la sonorisation au Complexe sportif à la firme **MÉTRONOMIE LTÉE** pour un montant de **4 469 \$ taxes en sus**, financé entièrement par une aide financière non remboursable reçue de la MRC de Bonaventure dans le cadre des projets « Voisins solidaires ».

2023-06-169

**15. APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – CABINES DE PLAGE**

**CONSIDÉRANT QU'**aucun soumissionnaire n'a répondu au précédent appel d'offres sur invitation pour la construction des cabines de plage, dans les délais qui avaient alors été impartis;

**CONSIDÉRANT QU'**il est nécessaire de lancer un nouvel appel d'offres sur invitation pour la construction des cabines de plage, avec un nouvel échéancier de réalisation;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Nancy Anglehart, conseillère

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**D'AUTORISER** le directeur général, monsieur Daniel Langlois, et la directrice du service de la culture et du patrimoine, madame Chantal Robitaille, à lancer un appel d'offres sur invitation pour la construction des cabines de plage et si requis, s'adjoindre les services professionnels nécessaires à la réalisation dudit appel d'offres sur invitation.

2023-06-170

**16. APPEL D'OFFRES SUR SEAO – RESTAURATION PATRIMOINE : HÔTEL DE VILLE ET PRESBYTÈRE**

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Paspébiac est signataire d'une convention d'aide financière avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre du programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI), Volet 1b, 2020-2043;

**CONSIDÉRANT QUE** l'aide financière accordée par le gouvernement du Québec dans le cadre de ce programme s'élève à 60 % des coûts de restauration;

**CONSIDÉRANT QUE** certains travaux de restauration sont essentiels pour la pérennité et l'intégrité de l'hôtel de ville et du presbytère à savoir : la toiture de l'hôtel de ville, la toiture du presbytère et la devanture (balcon, balustrades, escalier, porche) du presbytère;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Louis-Alexandre McNaughton, conseiller

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**D'AUTORISER** le directeur général, monsieur Daniel Langlois, et la directrice du service de la culture et du patrimoine, madame Chantal Robitaille à lancer un appel d'offres sur SEAO pour la réalisation desdits travaux de restauration, et si requis, s'adjoindre les services professionnels nécessaires à la réalisation dudit appel d'offres.

2023-06-171

**17. APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – MARCHE PIÉTONNIÈRE**

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Paspébiac est signataire d'une convention d'aide financière avec la MRC de Bonaventure, dans le cadre du FRR, volet 4 jusqu'à un montant de 50 000 \$ pour la réalisation d'une nouvelle marche piétonnière (phase 1) à la plage de Paspébiac pour remplacer l'existante;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Christian Grenier, conseiller

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**D'AUTORISER** le directeur général, monsieur Daniel Langlois, et le directeur des sports et des activités récréatives, monsieur Christian Bourque à lancer un appel d'offres sur invitation pour la réalisation desdits travaux, et si requis, s'adjoindre les services professionnels nécessaires à la réalisation dudit appel d'offres.

2023-06-172

**18. APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – TROTTOIRS ET TERRASSES**

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Paspébiac est signataire d'une convention d'aide financière avec DEC Canada pour la réalisation du projet « Cabines de plage » incluant entre autres, la construction de trottoirs et de terrasses privées pour chacune des cabines;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Nancy Anglehart, conseillère

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**D'AUTORISER** le directeur général, monsieur Daniel Langlois, et le directeur des sports et des activités récréatives, monsieur Christian Bourque à lancer un appel d'offres sur invitation pour la réalisation desdits travaux, et si requis, s'adjoindre les services professionnels nécessaires à la réalisation dudit appel d'offres.

2023-06-173

**19. ENTENTE DU CENTRE QUÉBÉCOIS DES SERVICES ÉDUCATIFS À LA PETITE ENFANCE (CQSEPE) – PROJET DE SERVICE DE GARDE**

**CONSIDÉRANT** la demande de location d'espace au sous-sol de l'église St-James (bibliothèque) de Paspébiac émanant des représentants du Centre québécois des services éducatifs à la petite enfance (CQSEPE) transmise à la directrice de la Culture et du patrimoine;

**CONSIDÉRANT** l'opportunité d'obtenir des services de garde éducatifs supplémentaires pour les besoins des familles de notre territoire ou d'ailleurs;

**CONSIDÉRANT QU'**après étude de cette demande, la ville de Paspébiac désire aller de l'avant dans ce projet-pilote d'un service de garde d'une durée de 5 ans et signer une entente de collaboration avec les dirigeants de cet organisme afin d'accueillir 12 enfants.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Sandra Langlois, conseillère

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**DE DÉSIGNER** le directeur général et la directrice de la Culture et du patrimoine à signer pour et au nom de la ville de Paspébiac l'entente de collaboration en lien avec ce projet-pilote de service de garde à Paspébiac d'une durée de 5 ans.

2023-06-174

**20. NOMINATION – PRÉPOSÉ AU COMPLEXE SPORTIF**

**ATTENDU QUE** le directeur des sports et des activités récréatives a procédé à la dotation à l'interne du poste de préposé au Complexe sportif suite à la résolution 2023-04-106;

**ATTENDU QU'**il y a eu affichage à l'interne dudit poste;

**ATTENDU QU'**une seule candidature a été déposée dans les délais requis soit celle de monsieur Sylvain Berthelot;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Marie-Andrée Côté, conseillère

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**D'OCTROYER** le poste de préposé au Complexe sportif à monsieur Sylvain Berthelot tel que décrit dans l'ouverture de poste.

**DE NOMMER** monsieur Sylvain Berthelot, préposé au Complexe sportif.

2023-06-175

**21. AUTORISATION À LA DIRECTRICE DE LA CULTURE À REPRÉSENTER LA VILLE DE PASPÉBIAC À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE CULTURE GASPÉSIE**

**ATTENDU QUE** la Ville de Paspébiac est membre organisme actif de Culture Gaspésie;

**ATTENDU QUE** Culture Gaspésie tient une assemblée générale annuelle le 29 juin 2023 à L'Anse-à-Beaufils;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Louis-Alexandre McNaughton, conseiller

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**DE DÉLÉGUER** la directrice de la Culture et du patrimoine, madame Chantal Robitaille, à représenter la Ville de Paspébiac à l'assemblée générale annuelle de Culture Gaspésie le 29 juin 2023 et à voter en son nom.

**22. DONS**

2023-06-176

**a) Festival du Trac – Contribution de la Ville 2022**

**ATTENDU QUE** la 29<sup>e</sup> édition du Festival du Trac a été un franc succès en 2022;

**ATTENDU** les retombées dans notre Ville par cet apport économique;

**ATTENDU QUE** les organisateurs de cet événement ont manifesté le besoin de les soutenir financièrement en 2022;

**ATTENDU** la participation de la Ville à titre de commanditaire pour une demande de location de salle et main-d'œuvre technique au Centre culturel;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Christian Grenier, conseiller

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le directeur général autorise la directrice de la Culture à louer gratuitement des espaces au Centre culturel pour la tenue de cet événement ce qui, équivaut monétairement à ± 730 \$ pour 2022.

2023-06-177

**b) Festival du Trac – Contribution de la Ville 2023**

**ATTENDU QUE** la 30<sup>e</sup> édition du Festival du Trac a été un franc succès en 2023;

**ATTENDU** les retombées dans notre Ville par cet apport économique;

**ATTENDU QUE** les organisateurs de cet événement ont manifesté le besoin de les soutenir financièrement en 2023;

**ATTENDU** la participation de la Ville à titre de commanditaire pour une demande de location de salle et main-d'œuvre technique au Centre culturel;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Gabriel Huard, conseiller

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**



**QUE** le directeur général autorise la directrice de la Culture à louer gratuitement des espaces au Centre culturel pour la tenue de cet événement ce qui, équivaut monétairement à ± 960 \$ pour 2023.

À noter que madame Catherine Blouin, députée de Bonaventure a tenu à souligner cette 30<sup>e</sup> édition à l'Assemblée nationale.

### **23. RAPPORT DES CONSEILLERS**

#### **MONSIEUR LOUIS-ALEXANDRE MCNAUGHTON, CONSEILLER**

Monsieur McNaughton nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

##### **Dossier des cadres :**

Rencontre prévue sous peu avec les cadres, le directeur général et le maire afin d'analyser la contre-offre reçue des cadres.

##### **Travaux publics :**

Rencontre prévue avec les employés du garage pour y faire un topo de la saison estivale (besoins).

##### **Conseil municipal :**

Bonne chance à monsieur Gabriel Huard dans ses nouveaux projets.

#### **MADAME NANCY ANGLEHART, CONSEILLÈRE**

Madame Anglehart nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

##### **Tables de travail :**

Participation aux tables de travail avec mes collègues

##### **Comité consultatif d'urbanisme (CCU) :**

Participation à un CCU avec monsieur Gabriel Huard et nos citoyens

##### **École Polyvalente de Paspébiac :**

Participation au lancement du livre de recettes de l'école Polyvalente de Paspébiac (EPP).  
Bravo aux jeunes pour leur entrepreneuriat.

##### **Gestion des eaux :**

J'ai reçu un petit rappel de monsieur Steve Joseph, technicien en traitement des eaux qui me fait part d'un problème récurrent relativement aux lingettes. Monsieur Joseph demande la collaboration de tous les citoyens de ne plus jeter les lingettes dans les toilettes mais bien dans les poubelles.

##### **Barman d'un soir :**

Les activités prévues reprendront en juillet prochain sur le parvis extérieur du Centre culturel.

##### **Fin d'année scolaire :**

Belle fin d'année scolaire à tous nos étudiants, professeurs et personnel de soutien. Soyez prudents pendant les vacances d'été.

##### **Conseil municipal :**

Je tiens à souhaiter à mon collègue de travail, du succès dans sa nouvelle orientation de vie.

### **MONSIEUR GABRIEL HUARD, CONSEILLER**

Monsieur Huard nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

#### **Comité consultatif d'urbanisme (CCU) :**

Participation à un CCU le 26 mai dernier avec ma collègue madame Nancy Anglehart

#### **Dossier environnement :**

Participation à un c.a. qui a eu lieu le 11 mai dernier en lien avec la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure (RGMRAV)

#### **Festival du Trac – 30<sup>e</sup> édition :**

Participation à l'ouverture officielle.

Des félicitations sont adressées à madame Nancy Gagnon pour son implication à titre de présidente du Festival et tout le comité organisateur.

#### **Conseil municipal et CCU :**

Avant de terminer son mandat à titre de conseiller, monsieur Huard s'adresse à la population de Paspébiac via la plateforme TÉLÉVAG pour ses derniers moments à la table du conseil municipal en les remerciant de l'avoir élu et remercie également toutes les personnes qui font partie du CCU. Des remerciements sont également adressés à chacun des membres du conseil, aux cadres, aux employés et à sa famille.

Monsieur le Maire tient à féliciter et remercier monsieur Gabriel Huard pour l'intérêt qu'il a apporté à la politique municipale dans notre Ville.

### **MADAME MARIE-ANDRÉE CÔTÉ, CONSEILLÈRE**

Madame Côté nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

#### **Complexe sportif :**

Le Complexe sportif est toujours ouvert pour les sports de multisurface du lundi au jeudi de 10 h à 20 h ainsi que les samedis.

#### **Comité jeunesse :**

Le comité jeunesse organise une soirée roulatèque le 17 juin prochain de 19 h à 21 h sous le thème « Une soirée cinéma ». Le tout est gratuit.

#### **Fête nationale :**

Un 4 à 7 est prévu le 23 juin pour souligner la Fête nationale sur le parvis du Centre culturel (diverses activités sont prévues)

#### **Conseil municipal :**

Madame Côté souhaite à monsieur Gabriel Huard une bonne continuité dans ses nouveaux projets.

### **MADAME SANDRA LANGLOIS, CONSEILLÈRE**

Madame Langlois nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

#### **Rencontres :**

Rencontre le 10 mai dernier avec une personne-ressource de la Caisse populaire du Centre-sud gaspésien et un agent de la Sûreté du Québec dont le sujet portait sur les fraudes.

#### **Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) :**

Le 29 mai dernier avait lieu une rencontre avec monsieur Rénald Méthot du MAMH qui est venu nous informer et éclairer sur le rôle de chacun des membres du conseil que ce soit au niveau administratif ou politique. Ce fut très apprécié d'échanger à cette rencontre.

### **Cap sur les aînés :**

Le 31 mai dernier, avait lieu le dernier événement de Cap sur les aînés avant la période estivale.

### **Fête des voisins solidaires :**

Le 4 juin dernier, a eu lieu la Fête des voisins solidaires.  
La Ville a fait l'acquisition d'un système de sonorisation.

### **Conseil municipal :**

Madame Langlois souligne le départ de monsieur Gabriel Huard en lui souhaitant bonne chance.  
Que de bons mots à son égard lui sont adressés.

### **MONSIEUR CHRISTIAN GRENIER, CONSEILLER**

Monsieur Grenier nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

### **Sécurité incendie :**

Réception de nouveaux appareils de protection respiratoire (Apria) ainsi que des habits complets (Bunker)

### **Comité intermunicipal :**

Une réunion a eu lieu le 17 mai dernier. Une nouvelle rencontre est prévue le 12 juillet prochain.

### **Comité de vitalisation FRR :**

Rappel aux organismes sans but lucratif (OSBL) des entreprises. Des fonds sont disponibles et accessibles pour ceux-ci.

La prochaine date de tombée d'appels de projets est fixée au jeudi 7 septembre 2023.

### **Site historique national du Banc-de-pêche :**

Deux rencontres ont été tenues les 10 et 30 mai dernier. La saison est débutée. L'exposition muséale et l'animation ont débuté leurs activités le 4 juin dernier. Vente d'objets promotionnels à la Boutique est toujours disponible. Le restaurant l'Ancre a ouvert ses portes le 11 juin avec un horaire modifié compte tenu de la disponibilité de main-d'œuvre. Les heures d'ouverture sont : Lundi au jeudi entre 11 h et 14 h pour les repas du midi et du vendredi au dimanche pour le service de restauration qui sera ouvert de 17 h à 21 h pour les repas du souper.

### **Comité de financement du projet de Pavillon d'accueil :**

Un montant approximatif de 80 000 \$ a été amassé à ce jour pour le projet du Pavillon d'accueil. Ce montant provient de dons reçus ou d'ententes qui sont paraphées. Des dons substantiels sont attendus et sont en cours de discussion. Plusieurs activités sont prévues durant l'été.

### **Travaux d'installation des bâtiments :**

En attente des autorisations du ministère de la Culture et des Communications (MCC)

### **Entretien de la route qui mène au Banc-de-pêche au Camping Paspébiac-sur-Mer :**

Il existe présentement un problème majeur d'entretien à ce niveau-là. Des pistes de solutions sont sur la table du Conseil.

### **Barman d'un soir :**

Collaboration de Unipêche MDM Ltée prévue le 8 août 2023 (formule 5 à 7).

### **Tables de travail :**

Participation aux tables de travail et autres

### **Conseil municipal :**

Monsieur Grenier souligne le départ de monsieur Gabriel Huard en lui souhaitant bonne chance dans ses projets futurs. Que de bons mots à son égard lui sont adressés.

**À la suite de ces rapports, monsieur le Maire informe l'ensemble des citoyens qu'il y aura une élection partielle. La date du scrutin sera connue d'ici la prochaine séance ordinaire.**

### **24. AFFAIRES NOUVELLES**

- Monsieur le Maire informe les citoyens qu'il y aura le lundi 19 juin 2023 de 9 h à 19 h sans interruption une journée prévue pour un registre référendaire pour les personnes habiles à voter (PHV) qui sera tenu au Café culture du Centre culturel en lien avec le Règlement d'emprunt 2023-530 pour l'acquisition d'un bloc sanitaire d'accessibilité universelle au Banc-de-pêche.
- Des plaintes et appels sont faits à la Ville concernant la vitesse sur la 3<sup>e</sup> avenue Est et la rue Chapados (la dénonciation est suggérée). Des changements sont prévus.

### **25. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il y a intervention de quelques citoyens sur les points suivants :

Des remerciements sont adressés à monsieur Gabriel Huard pour les services rendus à la Ville

- Vitesse sur la 3<sup>e</sup> avenue Est
- Lignage à chacune des intersections pour la sécurité des piétons et cyclistes
- Nettoyage des boulevards Est et Ouest
- Ancien aréna
- Entrepôt à sel
- Caserne des pompiers
- Camions lourds qui circulent sur la 3<sup>e</sup> avenue Est

2023-06-178

### **26. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Gabriel Huard, conseiller

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** que la séance soit levée. Il est 20 h 22.

---

Marc Loisel, maire

---

Daniel Langlois, directeur général et greffier